

parler, et Guillaume Gormy (..1480-1493), gravaient aussi sur bois des *molles* (moules) qui devaient servir à des impressions autres que celles des cartes. Ces tailleurs étaient désignés également, sur les rôles de l'impôt et sur ceux des pennonages, comme « tailleurs de molles, faiseurs de molles » (en général) ou « graveurs en tailles de bois ». Il ne faut pas s'étonner de voir le mot *graveur* employé à cette époque. Ce mot était entré dans la langue courante depuis un siècle ; on le trouve en effet dans plusieurs articles de l'inventaire du mobilier de Charles V, inventaire fait en 1379 et en 1380 (25).

Les cartes à jouer de fabrique lyonnaise certaine sont très rares. Nous n'en avons vu qu'un petit nombre qui sont de la fin du xv^e siècle, et qui paraissent avoir fait partie de deux jeux différents (26). Sur une de ces cartes, un quatre de coupe (27), l'écusson aux armes de Lyon supporté par deux enfants ; sur une autre, un quatre de denier, la marque du cartier, A L (Antoine de Logiriera) dans un écusson (28). D'autres de ces cartes doivent être mentionnées. Une dame en costume de cour tient des deux mains devant elle un grand

(25) Il s'agit dans cet inventaire de sceaux et de cachets (*signets*) d'or ou de pierres fines sur lesquels étaient *gravés* (ce mot y est employé) divers sujets.

(26) Cabinet de M. Paul Le Blanc, de Brioude. Ces cartes ont 96 mill. de haut sur 50 mill. de large.

(27) Ce jeu, dans lequel les cartes numérales présentent des *coupes* et des *deniers*, a été fait d'après le type des cartes italiennes. Il date certainement du commencement du règne de Louis XII.

(28) Il y avait en effet à Lyon, dans les dernières années du xv^e siècle, un cartier dont le prénom, Antoine, est seul inscrit sur les chartreaux.